

Bulletin et Mémoires
de
l'Académie royale de Médecine
de Belgique

Volume 159 — Année 2004 — Nos 7-8-9
Séance publique du 25 septembre 2004

(pages 440 à 444)

EXTRAIT

**ELOGE ACADEMIQUE
DU PROFESSEUR ALPHONSE LAFONTAINE**

par
M. LECHAT, membre titulaire

**PALAIS DES ACADEMIES
RUE DUCALE, 1
1000 BRUXELLES**

ELOGE ACADÉMIQUE DU PROFESSEUR ALPHONSE LAFONTAINE

par

M. LECHAT, membre titulaire

Une grande figure de la santé publique a disparu.

Alphonse Lafontaine est né à la fin de la Grande Guerre, en 1918, en Normandie où s'était réfugiée la famille tandis que son père était au Front. Revenu au pays, enfant du terroir, il fit ses premières classes à Autre-Eglise, dans le Brabant wallon, puis ses humanités gréco-latines à l'athénée royal de Tirlemont, avant d'entamer ses études de médecine aux Facultés Notre-Dame de la Paix à Namur et à l'université catholique de Louvain. Ce parcours universitaire fut interrompu par sa mobilisation lors de l'invasion en 1940. A la capitulation de l'armée belge, il est enrôlé dans l'armée française, puis fait prisonnier lorsque celle-ci capitule à son tour. Libéré après quelques mois, il reprend ses études, tout en menant dès les premiers jours de l'Occupation des activités de résistance. Echappant au sort de ses deux frères, arrêtés par l'Occupant, il obtient à Louvain en 1942 son diplôme de Docteur en Médecine avec la plus grande distinction, puis, coup sur coup, une licence en éducation physique et un diplôme de médecin hygiéniste. Il poursuit alors dans le laboratoire de pharmacodynamie du professeur André Simonart des recherches sur les brûlures, qui seront interrompues par l'arrestation l'année suivante de son patron, déporté à Buchenwald. Le Docteur Lafontaine prend alors la direction d'un groupe de résistants de l'Armée secrète, le groupe Vilna, spécialisé dans le sabotage des voies ferroviaires. Aussitôt le pays libéré, il rejoint un détachement de l'UNRAA «United Nations Relief and Rehabilitation Administration» attaché à l'armée britannique, et participe à la libération du camp de Bergen Belsen.

Si j'ai tenu à rappeler ce parcours de jeunesse de notre regretté confrère, à la fois résistant et médecin, c'est qu'il préfigure l'engagement d'une vie faite tout ensemble de bravoure et de réflexion.

Mil neuf cent quarante-cinq le retrouve à Paris, chargé des fonctions de chef de clinique à l'Hôtel Dieu, où il se spécialise en médecine interne sous la direction du professeur Noël Fiessinger, puis du professeur Jean Bernard (ce dernier membre honoraire étranger de notre Compagnie). C'est là qu'il rencontre sa future épouse, qui y travaillait comme infirmière.

En 1948, il rejoint Bruxelles à l'invitation du chef de cabinet du Ministre de la Santé publique, le docteur Spaey, qui avait résolu de restructurer les divers laboratoires dépendant du Ministère. Nommé inspecteur d'hygiène et détaché au Laboratoire central de l'Etat, le docteur Lafontaine dévoile alors ses talents d'organisateur dans le cadre de la construction, de l'aménagement et de l'organisation du futur Institut d'Hygiène et d'Epidémiologie. Il en est nommé directeur en 1953. Sa carrière se confond dès ce moment et pour trente ans, jusqu'à son départ à la retraite en 1983, avec cet institut,

dont il fit un établissement de renommée internationale. Ces trente années constituent ce qu'un chroniqueur a nommé la « période Lafontaine » de l'Institut.

D'abord une phase d'expansion, avec la création d'antennes périphériques en province, mais aussi en 1960 le recrutement, ou la récupération pourrait-on dire, de chercheurs ayant quitté le Congo, et dont Lafontaine, avec sa perspicacité, avait compris combien l'expérience pouvait être utile dans la mère patrie.

Puis la phase dite de la grande mutation, à la fin des années soixante, marquée par la transformation de l'Institut, métamorphosé par arrêté royal d'un département ministériel en « Institution scientifique de l'Etat », ce qui lui conférait un statut à la fois davantage conforme à ses activités de recherche et plus prestigieux au plan international.

Le champ des intérêts scientifiques d'Alphonse Lafontaine était vaste. Microbiologie, épidémiologie, toxicologie, protection des denrées alimentaires, sécurité des médicaments, environnement, c'étaient là les orientations principales des activités de l'Institut, sujets qui s'encadraient dans le large panorama des problèmes de santé publique importants en cette deuxième moitié du vingtième siècle. Problèmes anciens certes, mais aussi problèmes nouveaux, tels que la contamination de la chaîne alimentaire par les métaux lourds ou encore les risques potentiels de nouvelles technologies d'exploration diagnostique. Rappelons aussi que lors de l'apparition du SIDA, vers la fin de sa carrière, c'est grâce aux mesures rigoureuses qu'il a alors préconisées que la transmission de l'infection par transfusion sanguine est restée particulièrement faible dans notre pays.

Toujours à l'écoute, il se tenait au courant de tout et avait une culture encyclopédique. La multiplicité des questions qui l'assaillaient journalièrement trouve son illustration dans le nombre et la diversité des réunions et commissions auxquelles il devait assister, et qu'il était bien souvent amené à présider. En Belgique, vice-président du Conseil supérieur d'Hygiène, Commissaire du Gouvernement auprès du Fonds de la Recherche scientifique Médicale (F.R.S.M.), président de la Commission d'Éthique de ce même Fonds. Commissions de la pharmacopée, de la pollution de l'air, de biologie clinique, des radiations ionisantes, des médicaments, Œuvre nationale des invalides de guerre, Comité interministériel de la politique scientifique, il avait également pris une part active à la mise en place à la Fondation Roi Baudouin d'une commission scientifique sur les problèmes de santé.

Le Docteur Lafontaine représentait avec brio, compétence et sagesse notre pays dans de nombreuses institutions internationales, Conseil de l'Europe, Comité de santé et de sécurité de l'Agence européenne pour l'énergie nucléaire auprès de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de Développement économiques), Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.), Programme des Nations-Unies pour l'environnement (P.N.U.E.). Dès la naissance des institutions européennes, il avait apporté une contribution déterminante à l'élaboration du traité de l'Euratom dans le cadre de la protection contre les radiations ionisantes. Expert et consultant auprès de l'Organisation mondiale de la Santé (O.M.S.), il était membre du Conseil scientifique du Centre international de

Recherche sur le cancer à Lyon. Il avait également représenté la Belgique au Conseil exécutif de l'O.M.S., organe suprême de cette organisation.

Je voudrais y ajouter une fonction où son dynamisme, son discernement, sa sagacité, ont eu d'importantes répercussions pour l'ensemble de la communauté scientifique en Belgique. En tant que membre du C.R.M., le Comité de la Recherche médicale des Communautés européennes, il a grandement stimulé la participation de chercheurs de notre pays dans des projets de recherches menés en commun, et facilité leur intégration dans les réseaux constitués dans le cadre des programmes européens. Beaucoup d'entre nous lui doivent une immense gratitude à cet égard.

Il avait été nommé Maître de conférences à l'Institut agronomique de Gembloux (aujourd'hui Facultés universitaires des Sciences agronomiques) en 1968. Promu professeur à l'Université catholique de Louvain en 1970, il y enseignait la législation relative à l'hygiène, à la médecine et à l'inspection du travail, enseignement fort apprécié. Par ailleurs, je suis bien placé pour témoigner de l'impulsion qu'il a donnée à notre Ecole de santé publique, en particulier dans le domaine de la médecine du travail.

Elu correspondant de notre Compagnie en 1984, il avait été proclamé membre honoraire en 1988. Il participait activement à la Commission sur la nutrition, où ses interventions empreintes de bon sens dans un domaine aujourd'hui tellement débattu, seront certainement regrettées. En 1989, notre collègue avait également été élu à l'Académie de Médecine de France comme associé étranger.

Si je puis oser une comparaison insolite, je dirais qu'Alphonse Lafontaine était à la fois un carrefour, une interface, et un incubateur.

Carrefour où se rencontraient les multiples disciplines qui constituent la santé publique, de la microbiologie à la chimie, de la météorologie à la sociologie, de la législation à l'éthique.

Interface entre les responsables de la santé et les décideurs politiques, en interlocuteur reconnu et écouté par les uns et par les autres.

Incubateur. Oui! Egalement, quelque singulier que puisse paraître ce terme. C'était peut-être son don le plus précieux. Il avait le talent, on pourrait dire l'art, de faire passer le message des uns aux autres. Il trouvait au moment opportun le langage approprié convenant aux preneurs de décision. Alliant la bonhomie à l'autorité que lui conférait sa compétence, parfois y ajoutant un clin d'œil avec une pointe d'un humour dont il n'était pas particulièrement parcimonieux, il inspirait confiance et savait convaincre. Feu le Professeur Halter disait de lui: «Lafontaine, s'il n'existait pas, il faudrait l'inventer».

Mais il y a plus. Comme l'a dit Godfried Thiers, son successeur et le directeur actuel de l'Institut, lors de la séance organisée pour son départ en 1983: «Avant tout, le docteur Lafontaine est un médecin. Malgré ses responsabilités écrasantes, il est resté un homme simple, qui a toujours respecté l'individu. Chacun d'entre nous a eu l'occasion de faire

l'expérience de son cœur d'or et de sa grande compréhension». Et citons, d'un autre proche collaborateur: «(Il était) l'homme au grand cœur, celui qui recevait les confidences des membres de son personnel en difficulté, qui prenait part à leurs tracasseries, voire à leurs peines, en les aidant par tous les moyens en son pouvoir». En un mot, il était accueillant, et disponible aux autres.

Ainsi, homme de santé publique, toute sa vie le Professeur Lafontaine, par delà les programmes et les arrêtés, à travers les chiffres et les statistiques, a toujours su placer l'individu au premier plan. Dans notre profession, où la tentation est parfois grande de négliger les personnes au profit des objectifs et des priorités, il restera un exemple.

Mais c'est au sein de son milieu familial, chère Madame Lafontaine, qu'on le sentait le plus pleinement épanoui. Oserais-je dire que le souvenir le plus immédiat que je conserve de lui c'est celui d'une visite à Autre-Eglise, dans sa maison de famille, en pleine campagne hesbignonne, au milieu de sa collection d'instruments aratoires évoquant les temps passés et de ses revues scientifiques branchées sur l'avenir. Au cours de toutes ces années, Madame, vous l'avez soutenu, partageant depuis le tout début, à Paris, les enthousiasmes et les soucis de ce parcours exceptionnel qui fut le sien, lui apportant de plus la compréhension particulière que vous tiriez de votre formation médicale.

Au nom de l'Académie, permettez-moi de vous présenter, ainsi qu'à vos sept enfants et à toute votre famille, l'expression de nos condoléances les plus émuës.

L'Académie, debout, se recueille longuement à la mémoire du regretté confrère disparu.

A l'interruption de séance, la famille est raccompagnée par le président et les membres du Bureau.